



DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION AU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DU DEPARTEMENT DE L'ISERE DU 12 SEPTEMBRE 2023

Monsieur le DASEN,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD

La rentrée 2023 a été marquée par de nombreuses annonces politiques sur l'Ecole, de la part du ministre de l'Education nationale mais aussi du président de la République, qui pratique le cumul des mandats (président et ministre) et le détournement constitutionnel en considérant l'Ecole comme son domaine réservé. Tous les sujets ont été abordés : vacances scolaires, journée de classe, uniforme, matières fondamentales, formation des enseignants, plantations d'arbres, l'EPS comme discipline utilitaire, l'EMC, les programmes d'histoire..., tous avec un point commun, une vision passéiste, paternaliste et parfois fantasmée de l'Ecole. L'UNSA Education ne se reconnaît dans aucune des déclarations du président de la République. L'Ecole que nous souhaitons, n'est pas celle du XIX^{ème} siècle ou de l'après-guerre, mais celle du XXI^{ème} siècle, celle qui est devant nous, pas celle qu'on regarde dans un rétroviseur. La jeunesse est l'avenir de notre pays. Elle est riche de sa diversité et ne saurait être fondue dans un moule unique et réducteur. Elle ne saurait non plus être enfermée dans des catégories établies par le président de la République : « les pauvres », « les indisciplinés », « les un peu hyperactifs » ou « ceux qui n'aiment pas trop l'école ». Vous noterez au passage que seuls certains élèves sont catégorisés. Certains jeunes sont en manque de repères, d'autres doivent être soutenus et accompagnés, cependant, tous doivent trouver à l'école les moyens de devenir des citoyens actifs et responsables. Tous les jeunes, quelle que soit leur situation sociale, économique ou culturelle, quel que soit leur lieu de vie, doivent recevoir les mêmes chances de réussite et bénéficier des mêmes droits. Malheureusement, la politique menée par ce gouvernement, notamment avec le Pacte enseignant qui lie la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques à l'acceptation par les enseignants d'un travail supplémentaire nous pousse tout droit vers une rupture d'égalité entre les élèves qui bénéficieront de ces dispositifs et les autres. Par ailleurs, l'UNSA Education continuera à œuvrer pour que la laïcité permette à tous les jeunes scolarisés dans les établissements publics laïques, de développer leur liberté de conscience et par là même leur appartenance à une société laissant une place à chacun, avec leurs singularités et leur diversité.

Concernant les points à l'ordre du jour de ce CSA-SD, nous tenons à vous remercier monsieur le DASEN pour la prise en compte de notre demande d'un CSA bilan de rentrée second degré ainsi que pour le rajout du point bilan du mouvement intra 1^{er} degré. Toutefois, les documents en l'état, ne nous permettent pas une analyse comparative aisée.

A un mois et demi de la rentrée, la formule présidentielle « un professeur devant chaque classe » à savoir un professeur des écoles devant chaque élève du primaire et un professeur de discipline obligatoire devant chaque collégien, ne s'est pas concrétisée sur le terrain.

Cette rentrée 2023 est une rentrée qui n'en finit pas avec des recrutements et des affectations à l'année toujours déficients.

Le manque de personnel est une charge qui pèse sur toute la communauté éducative en termes de conditions de travail.

Les chiffres que vous nous communiquez pour la mobilité des personnels du premier degré en Isère ne sont pas sans susciter certaines interrogations.

En premier lieu, la baisse importante du nombre de mutés qui passe de 1122 en 2022 à 815 en 2023 est un signe alarmant quand on sait que l'attractivité du métier dépend pour une grande part de la possibilité d'accéder à une mobilité géographique, notamment pour des raisons familiales.

En second lieu, le nombre croissant de recours : + 30 en un an, passant de 51 à 81 et la baisse des suites favorables de 29 en 2022 à 10 en 2023 ne peut que nous inquiéter pour ces collègues.

Concernant les point second degré, nous interviendrons en cours de séance.

Merci de votre attention.

Pour l'UNSA Education 38

Sophie Descazaux

Ineke Lagouanelle

Serge Ravel

Gaétan Raphin